

Opération: Brésil



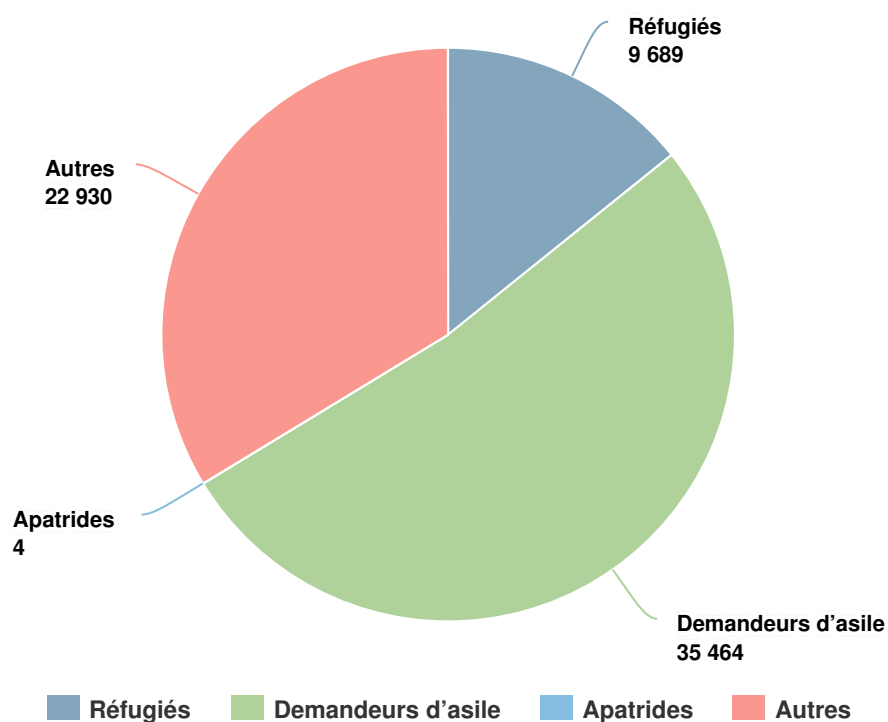
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 90% EN 2016

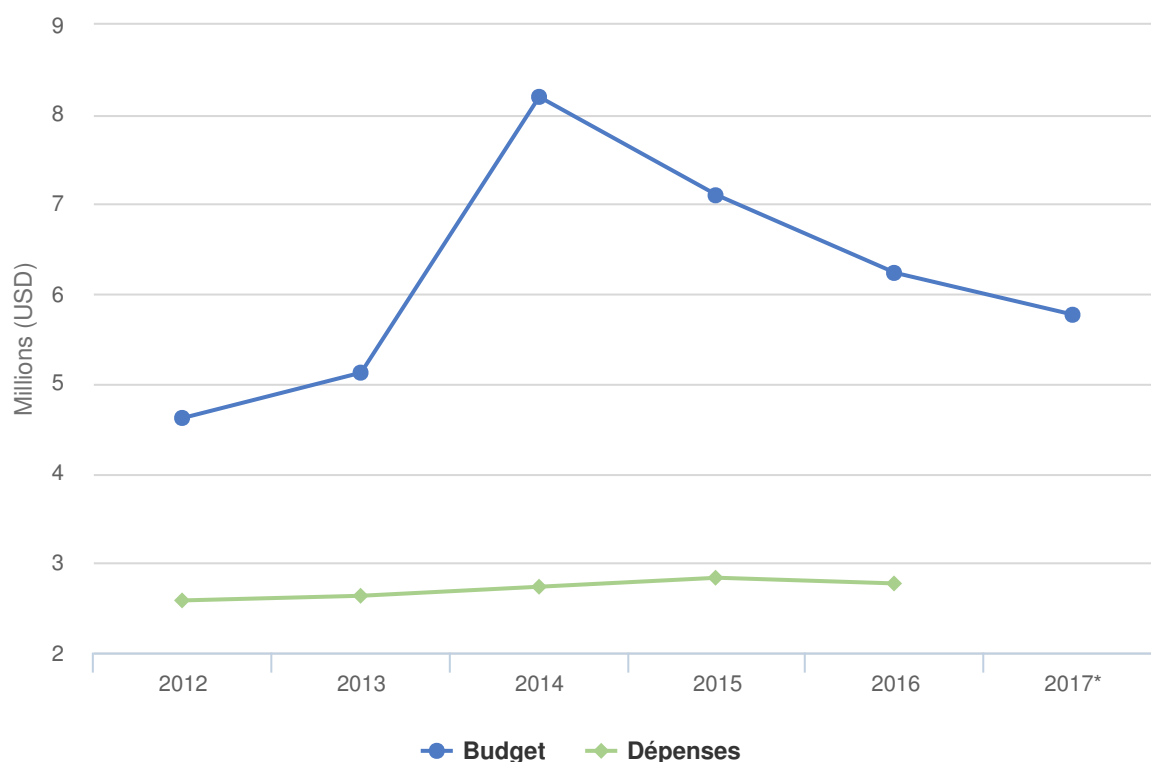
2016 68,087

2015 35,790

2014 47,946



Budgets et Dépenses - Brésil



Contexte opérationnel en 2016

Le Brésil a continué de jouer un rôle de premier plan pour la protection des réfugiés aux Amériques, conformément au Plan d'action du Brésil.

Le pays est l'un des principaux destinataires des demandes d'asile dans la région. Le nombre de demandes d'asile a augmenté substantiellement ces six dernières années, et notamment plus récemment de la part de Syriens et Vénézuéliens.

En 2016, le Gouvernement s'est également engagé à accroître son soutien à l'intégration locale et à mettre en œuvre un programme de réinstallation financé par l'État pour un total de 3 000 Syriens et Centraméricains déplacés en 2017 et 2018.

Néanmoins, la crise politique et économique que traverse le pays a compromis la promotion des moyens d'existence et l'autosuffisance des personnes relevant de la compétence du HCR. Malgré les activités de plaidoyer du HCR, l'absence de politique de l'État pour l'intégration locale des réfugiés reste problématique.

Tendances démographiques en 2016

- En 2016, près de 68 000 personnes relevaient de la compétence du HCR au Brésil, dont quelque 9 700 réfugiés et 35 500 demandeurs d'asile.
- Le pays a reçu 10 288 nouvelles demandes d'asile, le Venezuela (6 975), Cuba (1 370), l'Angola (1 353) et Haïti (646) représentant les principaux pays d'origine. Fin 2016, les demandes d'asiles de Syriens s'élevaient à 391.
- 98 000 Haïtiens ont obtenu des visas humanitaires et une autorisation permanente de séjour, en raison de déplacements forcés pour raisons environnementales. Il a été rapporté que près de 30 000 Haïtiens ont

quitté le Brésil et ont poursuivi leur voyage.

Réalisations

Chiffres clés :

- **848** familles vulnérables ont obtenu une assistance financière.
- **100** enfants ont été engagés dans un projet de musique chorale et 100 enfants ont bénéficié d'un programme d'enseignement multidisciplinaire complémentaire, dans le but de promouvoir l'intégration et de sensibiliser aux besoins de protection des enfants réfugiés.
- **33** femmes réfugiées ont été responsabilisées par le biais d'une initiative du Pacte mondial des Nations Unies qui a organisé des séances d'accompagnement et des ateliers de formation, créé une coalition de recrutement et sensibilisé plus de 120 entreprises privées au sort des réfugiés.
- **18** personnes relevant de la compétence du HCR ont été soutenues au moyen d'un Créathon avec Google, dans lequel les réfugiés et les entrepreneurs locaux s'associent pour trouver des solutions aux besoins des réfugiés.

Principales réalisations :

- Les services municipaux de São Paulo pour les migrants et les réfugiés ont été aidés dans l'élaboration de directives visant à accueillir et intégrer les migrants et les réfugiés au niveau municipal.
- Le HCR a obtenu le statut d'observateur auprès du Conseil national de l'immigration.
- La loi sur les migrations a été approuvée par la Chambre basse avec le plaidoyer du HCR et ses commentaires techniques sur les questions relatives aux réfugiés, mais elle était toujours dans l'attente de l'approbation de la Chambre haute et du Président.
- Le HCR a organisé des réunions régionales à Porto Alegre et Quilicura en vue d'élaborer un cadre initial et des critères pour les Villes solidaires.

Besoins non satisfaits

- L'appropriation insuffisante de la procédure de détermination du statut de réfugié de la part du Gouvernement a résulté en une accumulation croissante de dossiers en attente (29 200 à la fin de l'année). La faiblesse du système d'enregistrement a aussi nui à la gestion des cas individuels et au respect des normes pour veiller à ce que les filles et les garçons aient accès à des procédures de détermination du statut de réfugié adaptées aux enfants.
 - La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (y compris les réfugiés) n'a pas été ratifiée.
 - Manque de plan fédéral sur l'intégration locale, qui définirait les responsabilités des différentes parties prenantes à tous les niveaux de la Fédération brésilienne.
 - Une procédure de détermination de l'apatridie n'a toujours pas été mise en place.
 - Compte tenu de sa structure administrative extrêmement modeste au Brésil, le HCR n'a pas été en mesure de tirer pleinement parti des possibilités offertes et du vif intérêt de la population, du secteur privé et de la société civile du pays pour collaborer avec le HCR à l'appui des réfugiés.
-